

<p>Chibalét de Maubourg</p> <p><i>Arrepic</i></p> <p>Au pas, au pas, au pas, au trot, au trot, au trot Au galop, au galop, au galop, Hay! Hay ! Hay! Chibalét de Maubourguét, Segoutéch-me la proube ! Quoan me-n bau entau marcat, Lous aùtes que-s-en tournen, Harri !, Harri ! chibalou, De Carrésse t'Aulouroû, Harri !, Harri !, chibalét, D'Aulouroû tau Pourtalét !</p> <p>Que-s-en ba de per la plane sus eth chibau de Toutou Ta pourta messàdjè au Réy d'Aragoû Passa la campagne, trabersa lous arrius blus, Cap à la mountagne dingu'au port de Sus</p> <p><i>Arrepic</i></p> <p>Més capsus d'era mountagne, lou camî que-s hè tout blanc,</p> <p>La nèu qu'éy bachade, chibalou estang Haut arreberém-nse-n si lissabe nat eslur Chibalou pressém-nse-n en cas de malur.</p> <p><i>Arrepic</i></p>	<p>Petit cheval de Maubourguet</p> <p><i>Refrain</i></p> <p>Au pas, au pas, au pas, au trot, au trot, au trot Au galop, au galop, au galop Hue ! Hue ! Hue ! Petit cheval de Maubourguet, Secoue-moi la poussière ! Quand je m'en vais au marché, Les autres en reviennent, En avant !, en avant ! petit cheval, De Carresse à Oloron, En avant !, en avant! petit cheval, D'Oloron au Pourtalet</p> <p>Il s'en va à travers la plaine sur le cheval de Toutou Pour porter un message au Roi d'Aragon Passer la campagne, traverser les ruisseaux d'azur, En direction de la montagne, jusqu'au port de Sus</p> <p><i>Refrain</i></p> <p>Mais en allant vers la montagne, le chemin devient tout blanc</p> <p>La neige est descendue, petit cheval arrête toi Allez, faisons demi-tour au cas une avalanche se déclencherait</p> <p>Petit cheval pressons nous en cas de malheur</p> <p><i>Refrain</i></p>
--	--

Extrait du Dictionnaire Béarnais Ancien et Moderne par Vastin Lespy et Paul Raymond avec nos remerciements à <http://safrandubearn.com/> où vous pouvez trouver l'intégralité de ce dictionnaire.

SÈGUE : Ronce ; « la ronce frutescente, rubus fruticosus. On l'appelle aussi arroumec; elle est très-commune dans les haies. » J. BERGERET. Lo pau sie deneyat, y sien podades totes las segues. ART. Que la palissade soit nettoyée, que toutes les ronces y soient coupées, **Sègues**, rue d'Oloron ouverte sur un terrain où il n'y avait anciennement que des broussailles, des ronces. La rue de Sègues, aqui soun frescas las berretayres coum brugnous... ; mes trop nou p'y hidetz ; si bouletz trufa-b d'eres, que-p pouderen segouti las costes. YANOULET (Petit-Jean). La rue de « Sègues », là sont fraîches comme des brugnons les tricoteuses de bérets ; mais ne vous y fiez pas trop ; si vous voulez vous moquer d'elles, elles pourraient vous secouer les côtes. « Qui s'y frotte, s'y pique. » -, haie clôture faite de ronces : Trauca las sègues, trouer, rompre les haies. -, rangée de personnes, de soldats : Fourmaben la sègue aus estrems deu camii. V. BAT. (Les Suisses) formaient la haie aux côtés du chemin. **La sègue, la ronce**. Il est d'usage, lorsqu'une noce se rend à l'église, que des jeunes gens, postés à un détour du chemin, tendent en travers une ceinture rouge ou un long ruban. Le cortège s'arrête devant cette barrière, et il ne lui est permis de passer outre que lorsque chacun a donné quelques monnaies, en retour des fleurs qui lui ont été offertes. Cet usage porte le nom de la sègue, la ronce, parce que, primitivement, c'était avec une ronce que l'on interceptait le passage de la noce. Quant lo nobi o nobie va audir la misse nuptial, prenen une segue o autre impediment, e se meten... sus lo camii de la glisie, impedin aquet audit nobi o nobie que no los lexen passar enta audir la misse nuptial, sino que paguen... ung, dus, tres scutz, o autant pipotz de vii. D. B. Lorsque fiancé et fiancée vont entendre la messe nuptiale, on prend une ronce ou toute autre chose pour empêchement, et l'on se met sur le chemin de l'église, que l'on barre auxdits fiancé et fiancée, et on ne les laisse point passer s'ils ne payent un, deux, trois écus, ou autant de barils de vin. Cet usage ayant donné lieu à de graves désordres, les Etats de Béarn en firent l'objet d'une plainte à Catherine, reine de Navarre. En 1488, l'interdiction de la sègue fut prononcée. L'arrêt de Catherine fut sans doute exécuté ; mais il dut vite tomber en désuétude ; les abus seuls furent détruits. L'usage de la sègue est parvenu jusqu'à nous ; on le pratique encore aujourd'hui. On chante des couplets en l'honneur des « gens de la noce » qui sont généreux ; et des plaisanteries plus ou moins piquantes poursuivent ceux qui n'ont pas ouvert leur bourse assez libéralement. - Voy. Dictons du Pays de Béarn, p. 61 ; V. LESPY. Chansons et airs pop. Du Béarn (Introduction) ; F. IVARÈS. - Dans le langage populaire, on appelle sègue noubiau une longue et grosse ronce qu'il est difficile d'arracher ; sègue noubiau signifie que c'est une ronce comme celle avec laquelle on barrait le passage aux fiancés, aus nobis

SÈGUE : (sciage des blés), moisson. Per sègues, au temps de la moisson.

Suite de l'article de novembre 2015...

L'architecte refuse ! Au carrefour rue Camou – rue Palassou sur 5 maisons et jardins ? Dans une réunion Mairie – Paroisse du 24 avril 1851 on donne la clé des « tiraillements » existants : il s'agit tout simplement d'une lutte de quartiers. Les conclusions sont savoureuses : « ...il ne paraît pas juste : que les habitants du Marcadet qui sont déjà pourvus de tant d'avantages : places et promenades publiques, route nationale et halle en construction, chapelle des Carmélites, cherchent encore au moyen d'argent, à conserver dans leur quartier l'église paroissiale ; que l'intérêt des habitants, pauvres pour la plupart, des rues Pondique, Coq, Sègues, Maisons Neuves et Fontaine, est d'installer au centre de la Paroisse une place publique et un monument qui contribueraient à l'embellir et le vivifier ». Toujours pas de décision, lorsque le 1^{er} janvier 1854, le curé de la Paroisse, l'abbé TAILLEFER propose au Conseil Municipal désargenté, une grande loterie. Cela ne fonctionne toujours pas. En juin, par décision du 11 mai 1863, le Préfet ordonne qu'on s'occupe du projet de construction de la nouvelle église et la Mairie d'Oloron, par lettre du 24 août 1863, invite le Conseil de Fabrique à désigner deux membres pour la Commission chargée de se réunir à cet effet. Il a donc fallu dix huit ans de pourparler avant de prendre une décision objective. Il faudra trente ans, encore, pour construire la nouvelle église.

Le 10 février 1869, une réunion se tient où l'architecte M. LAFOLLYE, présente les plans et devis de la future église :

NEF : longueur 23 m, largeur 9,40 m
 BAS – COTES : longueur 27 m, largeur 4,50 m
 TRANSEPT : longueur 27,90 m, largeur 9,20 m
 Pour un prix de 238 000 francs et un devis spécial de déblais de 4 000 francs. Le Conseil de Fabrique, la Municipalité et la Préfecture sont d'accord.

Le 15 août 1869 a lieu la POSE de la PREMIERE PIERRE de l'église Notre-Dame d'Oloron. L'original inséré dans la pierre porte les noms de : François LACROIX évêque, MM. PEYRE sous-préfet, DUCOS Maire, TAILLEFER curé, CONDOU, BROCA, ADOUE, HAYET, BROCA (médecin), DAVANTES de BADIÈRE Conseil de Fabrique, LAFOLLYE architecte. La guerre de 1870 va ralentir, deux ans durant, le financement, les autorisations, etc... A la reprise, des malfaçons et des « exécutions vicieuses » de travaux vont provoquer l'éviction de M. LAFOLLYE qui sera remplacé par M. TOUZIS, architecte de Pau, expert nommé le 20 août 1874. Celui-ci découvre, entre-autres, que « les fondations du clocher, au lieu de reposer sur le rocher, comme prévu, reposaient sur une couche de marne à travers laquelle on pouvait passer des barres de fer » !!! etc. etc. Les procès, études, expertises se succèdent et le 14 novembre 1875 un rapport écrit constate : « l'emplacement de la future église laisse à la vue un amoncellement de matériaux présentant l'aspect de ruines et cloaques d'une eau corrompue d'où s'exhalent les miasmes dangereux pour la santé publique ». Le 23 décembre 1881, le Conseil d'Etat déboute l'Entrepreneur M. LALANDE de ses recours.

Le 3 août 1884, les devis et cahier des charges dressés par M. TOUZIS officiellement nouvel architecte, sont approuvés pour 350 000 francs. M. LALANDE a quitté Oloron et le nouvel adjudicataire est M. SERILHAC entrepreneur à TARBES qui propose de substituer la pierre d'Angoulême à la pierre d'Estialescq et de Monfort indiquée sur le devis. Le 7 mars 1885 le Préfet désapprouve les offres de M. SERILHAC.

Alors M. BROCA, trésorier de la Fabrique (paroisse) annonce de nouvelles conditions de financement en substituant la pierre dure de LOUVIE à la pierre d'Estialescq et de Montfort, à l'extérieur de l'édifice seulement, pour un prix de 332 450 francs. L'adjudication est accordée à M. LASSALLE – BARRERE de LAAS et les travaux reprennent pour de bon (juin 1885). Pour mémoire les premiers pourparlers de la construction de l'Eglise datent de 1844 !

Au début de l'année 1887, l'église s'élève, toute belle, avec son revêtement de « pierre de LOUVIE ».

... Suite et fin dans le numéro de mars 2016

Extrait du livre éditée lors du 100^{ème} anniversaire de la J.A.O. Article d'André SIBERS d'après les documents et récits du Chanoine Julein Estrem, curé de Notre-Dame, 1929-1953)